This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ERNEST JOVY

Professeur au Collège de Vitry-le-François
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique

QUELQUES LETTRES INÉDITES

André-Marie Ampère

VITRY-LE-FRANÇOIS

41, rue Pavée, 41

1910

A 000 090 894 7
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
F CALIFORNIA
HERN
RARY FACILITY
Rezensionsexemplar
Digitized by Google

Ex Libris
K. OGDEN

ERNEST JOVY

Professeur au Collège de Vitry-le-François
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique

QUELQUES LETTRES INÉDITES

d'André-Marie Ampère

VITRY-LE-FRANÇOIS

41, rue Pavée, 41

—

1910

Digitized by Google

Digitized by Google

Stack
Annex

5011899

A MONSIEUR WILLIAM GROSSETESTE

Ingénieur E. C. P.,
Membre honoraire de la Société des Sciences et Arts
de Vitry-le François

Hommage de respectueuse reconnaissance.

E. J.

1922773

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES LETTRES INÉDITES

D'ANDRÉ-MARIE AMPÈRE

Edmond Scherer écrivait en tête d'un article sur André-Marie Ampère :

Je n'aurai pas l'impertinence d'expliquer ce que fut Marie-André Ampère. Arago l'a exprimé d'un mot lorsqu'il a déclaré qu'on dirait un jour *les lois d'Ampère* comme on dit *les lois de Képler*. Je n'ajouterai même pas que le savant illustre fut en même temps l'un des esprits les plus universels dont on ait conservé le souvenir, embrassant dans sa curiosité tous les sujets sur lesquels s'est portée l'intelligence humaine (1).

Nous ne voulons pas non plus commettre cette « impertinence » que nous interdit, d'ailleurs, notre manque de compétence, ni la faire suivre de cette addition superflue. Nous avons seulement l'intention de publier exactement quelques lettres d'Ampère (2), d'une

(1) Edmond Scherer, *Etudes sur la littérature contemporaine*, Paris, Calmann Lévy, 1886, t. V, p. 31.

(2) Cf. sur André-Marie Ampère : *Journal et correspondance d'André-Marie Ampère*, recueillis par Mme H. C., Paris, Hetzel, 1872 ; *André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, Correspondance et souvenirs*, recueillis par Mme H. C., 2 vol. in-12, Paris, Hetzel, 1875 ; Barthélemy Saint-Hilaire, *La philosophie des deux Ampère*, 1886 ; Valson, *La vie et les ouvrages d'André-Marie Ampère*, Lyon, Emmanuel Vitte, 1897 ; Sainte-

Digitized by Google

écriture lourde, toute de travers, sans ponctuation, qui se trouvent à la Bibliothèque nationale, dans le Mscr. fr. Nouv. acq. 5198, et de les commenter dans la mesure du nécessaire et en supposant *cognoscenda cognita*.

Elles sont adressées au bibliographe et bibliophile Adrien-Jean Quentin Beuchot. Beuchot était né à Paris, mais il avait été clerc de notaire à Lyon, puis il y avait étudié la médecine. C'est à cause de cette circonstance qu'il fut en termes affectueux et en amicales relations avec la plupart de ceux qui représentèrent, au commencement du XIX^e^ siècle, l'Ecole lyonnaise, et surtout Ampère et Ballanche. Ses connaissances médicales lui permirent de devenir, dans l'armée, chirurgien aide-major en 1794. Il revint à Paris en 1801, se consacra aux lettres, devint directeur de la *Bibliographie de la France ou Journal de la Librairie* et resta à la tête de cette publication de 1811 à 1849. Il fut en même temps bibliothécaire de la Chambre des Députés de 1834 à 1850, et mourut en 1851. Ainsi Beuchot était directeur du *Journal de la Librairie* (1) quand la plupart des lettres suivantes lui furent adressées.

Beuve, *Portraits littéraires*, t. I ; Loménie, *Galerie des contemporains*, t. X ; Arago, *Œuvres complètes*, édition Barral, *Notices biographiques*, t. II, p. 3 ; Scherer, *Etudes littéraires contemporaines*, Paris, Calmann Lévy, 1886, t. V, p. 21 : *L'Idylle d'un savant*, et p. 61 : *Les deux Ampère* ; l'abbé Elie Blanc, *Histoire de la philosophie et particulièrement de la philosophie contemporaine*, Lyon, Emmanuel Vitte, 1896, t. II, p 408, § 584 et suiv.; *Somme des connaissances humaines, Encyclopédie chrétienne et française du XX^e^ siècle*, Lyon, Vitte, 1903, XI^e^ vol., p. 28 et suiv. ; et *Dictionnaire universel de la pensée*, Lyon, Vitte, 1899, partie logique et encyclopédie, p. 1499.

(1) Parmi les principaux ouvrages de Beuchot, nous signalerons son *Nécrologe des hommes nés en France ou qui ont écrit en français morts depuis 1800* ; son édition du *Dictionnaire historique* de Bayle, 1820-1821, 16 vol. in-8° ; son édition des *Œuvres* de Voltaire, 1827-1838, 72 vol. in-8° ; une *Notice sur Fénelon*, 1831, in-8°. (Cf. Quérard, *La France littéraire*.)

Digitized by Google

I

La première de ces lettres d'Ampère (1) est de 1809. Napoléon avait créé en 1808 l'Université impériale et, dès l'origine, Ampère fut choisi pour la haute situation d'inspecteur général qu'il devait occuper jusqu'à sa mort. Il devait, en effet, mourir à Marseille, en 1836, dans une tournée d'inspection où il était accompagné par Jacques Matter, l'auteur d'une *Histoire de l'école d'Alexandrie* et l'un des investigateurs les plus érudits des doctrines mystiques à travers les âges, depuis Ammonius Saccas et Plotin, jusqu'à Fénelon, Swedenborg et Saint-Martin. En 1809, Ampère venait de se séparer de sa seconde femme (2). Sa mère vint alors habiter à Paris. Malgré son grand âge, elle consentit à rompre avec toutes les habitudes de sa vie lyonnaise pour suivre son fils et l'assister dans cette période difficile et douloureuse de sa vie. Elle se chargea avec sa fille Joséphine, la sœur d'Ampère, qui ne s'était point mariée et s'était elle-même décidée à quitter Lyon, de la direction de la maison du savant et de l'éducation de ses enfants, son fils Jean-Jacques et sa petite Albine. Ce changement de résidence ne fut pas favorable à M^me^ Ampère. Peu de temps après son arrivée à Paris, elle tombait malade, et sa mort survenait précisément dans le temps où les tribunaux jugeaient le procès de séparation qui leur était soumis, vers le mois de septembre 1809.

(1) Ampère avait enseigné au Lycée, — le Lycée de La Harpe, — en 1806-1807, la *théorie des probabilités appliquées aux diverses branches des connaissances humaines*. (Ch. Dejob, *L'instruction publique en France et en Italie au dix-neuvième siècle*, Paris, Armand Colin, p. 192 et 424.)

(2) Cette seconde dame André-Marie Ampère devait survivre longtemps à son mari ; elle mourut à Versailles en 1866, âgée de quatre-vingt-huit ans. (Cf. Scherer, *Etudes sur la littérature contemporaine*, t. V, p. 78.)

Digitized by Google

Ampère écrit cette lettre d'Evreux au moment où sa mère tombe malade et sans doute pendant un voyage d'inspection. On voit qu'à cette époque, il était fort occupé des idées de Gall. La psychologie était la « science préférée » d'Ampère et, à une certaine heure, il s'était fait fort d'établir une psychologie, pour ainsi dire, éternelle, une psychologie dont il aurait, affirmait-il, « posé les fondements pour tous les siècles ».

On pourra remarquer aussi que cette lettre commence par une formule que les nombreuses et célèbres distractions de son auteur lui devaient faire employer souvent : « J'ai oublié... » :

Evreux, 2 mai.

MON CHER AMI,

J'ai oublié chez vous la *Philosophie intellectuelle du D^r Gall* (1) que je devais rendre ce jour même à

(1) Le livre dont parle Ampère est sans doute la *Physiologie intellectuelle, ou développement du système de M. Gall*, par Demangeon, Paris, 1806, in-8°. Gall publia avec Spurzheim des *Recherches sur le système nerveux en général, et sur celui du cerveau en particulier*, mémoire présenté à l'Institut de France, Paris, 1809, in-4°. Il devait ouvrir un cours à l'Athénée en 1811 sur la *physiologie générale de l'homme et, particulièrement, du cerveau*. En 1825, il professait dans le même établissement sur la *philosophie des facultés intellectuelles*. Il y enseignait encore en 1827. (Cf. Dejob, *L'instruction publique en France et en Italie*, Paris, Armand Colin, p. 196, 426, 429, 430.) Gall préoccupait la pensée d'Ampère. Dans un passage d'une lettre qu'il écrivait à Bredin le 29 mars 1818, il écrivait : « J'ai un désir de te voir qui ressemble à ce que Gall appelle une idée fixe. » (*Correspondance et souvenirs*, t. I, p. 139.) Voy. sur Gall, Damiron, *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1834, t. I, p 185. Dans son *Dictionnaire biographique et bibliographique portatif*, Paris, 1815, t. IV, p. 658, Peignot consacre l'article suivant à un certain François Pinglin qui paraît aujourd'hui bien oublié de ceux qui s'occupent du cerveau : « François Pinglin, natif de Montreuillard, canton de Château-Chinon, département de la Nièvre, né le 4 avril 1743, et mort à Paris le 8 mars 1814, membre de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, s'était consacré à l'étude de la physiologie. Il a publié dans plusieurs ouvrages périodiques ses prin-

Digitized by Google

Mr Maury [?], rue projettée Choiseuil, nº 1. Je vous prie de la lui faire remettre avec des remerciements et des excuses d'être parti sans le voir. Vous me ferez un bien grand plaisir.

Maman vous fera passer ce billet. Je me porte très bien, mais je crains qu'elle ne soit malade, ne l'ayant pas bien laissée. Si vous avez le temps de passer chez elle, cela me fera d'autant plus de plaisir que j'aurai par ma sœur de vos nouvelles et de celles de votre famille actuelle et à venir. Je vous prie. mon cher ami, de faire agréer mes hommages à Madame Beuchot. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Vale et me ama.

A. Ampère.

[Adresse :] *A Monsieur Monsieur Beuchot, rue Cassette* (1), *nº 4, à Paris.*

II

Une seconde lettre fait allusion à Dugas-Montbel, l'un des principaux représentants de cette grave école lyonnaise, à la fois si traditionaliste et si avancée, si mystique et si capable de faire sortir des nuages de son mysticisme des idées lumineuses. Né à Saint-Chamond,

cipes sur le mécanisme des facultés intellectuelles, basés sur l'organisation du cerveau, etc., mais sa famille, absente de Paris à l'époque de sa mort, a à regretter la perte de plusieurs manuscrits précieux qui ont été soustraits, entre autres une analyse de tous les ouvrages marquants en physiologie et logique depuis Aristote jusqu'à nos jours, et plusieurs autres sur la médecine préservative et la logique. Il est à désirer, pour l'amour de la science, que cinquante années de travail ne soient pas perdues pour tout le monde. »

(1) La rue Cassette allait, d'après les anciens plans, de la rue de Vaugirard à la rue du Vieux-Colombier, non loin du carrefour de la Croix Rouge, avec, à droite, en allant vers la Seine, le Précieux sang, et à gauche, les Bénédictines du Saint-Sacrement. (Voy. par exemple le *Nouveau plan routier de la ville et faux bourgs de Paris divisé en 48 sections*, à Paris, chez Journeaux, marchand d'estampes, maison des Monnoies, année 1800.)

*

Digitized by Google

dans le Forez, en 1776, Dugas avait fait ses études chez les Oratoriens de Lyon. Il servit un instant dans les armées de la République, puis il se donna simultanément au commerce et aux lettres, et enfin uniquement aux lettres à partir de 1810. Il se fixa à Paris et consacra dès lors la plus grande part de son temps à la publication et à la revision de sa traduction des poèmes homériques pour lesquels il avait conçu cette même ferveur que devait avoir plus tard Schliemann. Avec le philologue Wolf, l'auteur des célèbres *Prolegomena ad Homerum*, il se prononça pour la non-existence d'Homère et fut l'un des premiers à faire connaître en France les travaux de Wolf et de Payne Knight, soit dans ses *Observations sur l'Iliade* et *sur l'Odyssée*, soit dans son *Histoire des poésies homériques* (1).

Dans cette lettre, il est aussi fait mention de ce voyage d'Italie que le fils d'Ampère, Jean-Jacques Ampère, fit avec Ballanche pour accompagner à Rome cette Lyonnaise célèbre, M^me^ Récamier. La lettre d'André-Marie Ampère est écrite au moment où les deux voyageurs se trouvent avec elle à Naples. C'est dans ce voyage d'Italie, souvent renouvelé par la suite, que Jean-Jacques Ampère allait trouver les premières inspirations de cette *Histoire romaine à Rome* où il devait chercher à raffermir, avec une érudition pittoresque et vivante, — « fourmillante », dit Sainte-Beuve, — les

(1) Dugas-Montbel est mort en 1834. La librairie Firmin-Didot inscrit toujours au *Catalogue* (1909, p. 16 et 25) de ses publications et livres de fonds les diverses œuvres « homériques » de Dugas-Montbel. Il paraît, cependant, avoir été vite oublié par les hellénistes et les « homérisants » français. C'est ainsi que P. A. Brach, dans son excellente édition classique d'Homère (Paris, Belin), préfère la traduction de Bareste à celle de Dugas qu'il mentionne rarement, et M. Salomon Reinach ne le mentionne pas du tout dans le résumé de l'histoire de la philologie classique qu'il a mis en tête de son précieux *Manuel de philologie classique* (Paris, Hachette, 1883, 2 vol. in-8°), et dans tout le reste de l'ouvrage.

Digitized by Google

bases traditionnelles de l'histoire romaine pour la période des origines et soutenir ainsi des thèses toutes contraires à celles de Niebuhr (1). C'est à propos de ce voyage que le nom ami de Ballanche vient se placer sous la plume d'André-Marie Ampère. Ballanche (2), quel singulier et remarquable et encore énigmatique écrivain à qui les lettrés français n'ont pas jusqu'ici fait l'honneur d'une édition complète et critique de ses œuvres, quel curieux esprit en qui on retrouve, dans une synthèse habilement harmonisée, avec toutes les atténuations prudentes et les restrictions voulues, des idées de Saint-Martin et de Charles Bonnet, de Fourier et de Coëssin, d'Hoéné Wronski et du très original Fabre d'Olivet (3)! L'Italie devait lui suggérer aussi cette *Formule générale de l'histoire de tous les peuples appliquée à l'histoire du*

(1) Gerlach et Bachofen, *Histoire des Romains*, 1831, et Robbe, *Histoire romaine*, Leipzig, 1841 et années suiv., 3 vol. in-8°, ont combattu, presque dès son apparition, ce système de Niebuhr qui niait l'authenticité de la tradition romaine primitive. — Bachofen est l'auteur d'un travail intitulé : *Le droit de la mère*, publié en 1861, où il soutenait que la maternité était la base de la famille.

(2) Ballanche, de Lyon, avait fait partie de l'*Académie chrétienne* qu'Ampère avait fondée à Lyon le 24 février 1804 (4 ventôse an XII). Cf. sur Ballanche, Damiron, *Essai sur l'histoire de la philosophie en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1834, t. I, p. 286 ; C. Huit, *La vie et les œuvres de Ballanche*, Lyon, Vitte, 1908 ; Prat, *Le romantisme de Ballanche*, La Chapelle-Montligeon, 1902 ; Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II ; le P. Jean Vaudon, *Ballanche, à propos d'une œuvre inédite*, dans le *Correspondant*, octobre-décembre 1883, p. 231-258 ; Victor de Laprade, *Ballanche, sa vie et ses écrits*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, section des Lettres, 1re série, t. II, p. 127 ; E. Herriot, *M^me Récamier et ses amis*, Paris, Plon, 1904, 2 vol. in 8° ; Victor Jeanroy-Félix, *Nouvelle histoire de la littérature française pendant la Restauration*, Paris, Bloud et Barral, 2e édition, p. 255 et suiv. ; l'abbé Elie Blanc, *Histoire de la philosophie et particulièrement de la philosophie contemporaine*, Lyon, Emmanuel Vitte, 1896, t. II, § 618, p. 492 et suiv. ; Amédée Gabourd, *Histoire contemporaine*, Paris, Firmin-Didot, 1864, t. II, p. 95 et suiv.

(3) Cf. sur Fabre d'Olivet quelques pages de Saint-Yves d'Alveydre dans *la France vraie* (*Mission des Français*), Paris, Calmann Lévy, chap. IV, p. 81 et suiv.

Digitized by Google

peuple romain qui contient de si belles pages consacrées à la glorification du plébéien romain, le type, pour Ballanche, de l'homme qui se fait lui-même, le représentant de l'humanité qui conquiert successivement tous ses droits, et où il célèbre, en termes si magnifiques, l'imposante composition de l'idiome latin dans lequel il croit découvrir « toute une psychologie ».

Lundi 26 juillet [1824]

Cher ami, enfin j'ai vu Dugas ce matin. Je ne l'avais pas trouvé bien, mais il vient de me venir voir ; il m'a promis de venir dîner avec moi après demain mercredi 28 juillet. Nous avons pris un jour pair pour que tu fusses des nôtres. Ainsi nous comptons sur toi après demain à cinq heures. Que de choses à nous dire avec Dugas qui vient de quitter Ampère, Ballanche. J'ai des nouvelles de mon fils de ce matin ; sa lettre est datée de Naples où il est arrivé, ainsi que Ballanche, en bonne santé. Sa lettre est du 11 juillet. Je te prie de présenter mes hommages à Madame et à Mademoiselle Beuchot.

Tout à toi, excellent ami et bien cher à

A. Ampère.

[Adresse :] *A Monsieur Monsieur Beuchot, rue de l'Abbaye, n° 6, à Paris.*

III

La troisième lettre est la plus importante. Elle atteste les nombreuses distractions que l'on attribue à Ampère. Elle débute par le récit tout candide d'une méprise d'Ampère. Arago, dans la notice qu'il a consacrée à Ampère, rapporte qu' « au sortir d'une soirée employée à de longues et vives discussions sur la religion et la métaphysique, Ampère se serait retiré, emportant

Digitized by Google

le chapeau tricorne d'un ecclésiastique au lieu de son propre chapeau rond ». Si l'inattention dont il parle dans cette lettre à Beuchot est un peu moins forte, elle est encore suffisamment comique (1).

Ce qui fait l'intérêt de cette lettre, c'est qu'elle se rapporte au moment où l'on allait nommer Ampère à la chaire de physique expérimentale du Collège de France, en remplacement de Lefèvre-Gineau, et que, tout en se recommandant à la protection et à l'influence de Beuchot, il nous donne l'appréciation qu'il portait lui-même alors sur ses propres travaux. Il nous apprend aussi qu'il avait fait une démarche auprès du professeur du Collège de France à qui l'on venait d'enlever sa chaire, Lefèvre-Gineau.

Lefèvre-Gineau, chevalier d'Ainelles, était né en Champagne, à Authe (2), le 7 mars 1751 (3). Il était devenu professeur de mathématiques des enfants du baron de Breteuil. Il avait obtenu en 1788 cette chaire de physique expérimentale au Collège de France. Il fit partie

(1) André-Marie Ampère paraît avoir été toujours très négligent pour tout ce qui regardait sa toilette. Les *Journal et Correspondance d'André-Marie Ampère*, publiés par Mme H. C., Paris, Hetzel, 1872, le prouvent abondamment. Pendant son séjour à Bourg, sa femme lui écrivait : « Prends garde à ta chimie ; tes bas bleus sont perdus avec ce maudit acide qui brûle tout » (p. 232). Il écrivait lui-même à sa femme : « Je te prie de m'envoyer mon pantalon neuf pour que je puisse paraître devant MM. Delambre et Villars. Je ne sais comment faire : ma jolie culotte sent encore la térébenthine, et ayant voulu mettre mon pantalon aujourd'hui, j'ai vu le trou que Barrat croyait avoir raccommodé, devenir plus grand qu'il n'avait jamais été, et découvrir la pièce d'une autre étoffe qu'il a mise dessous... » (P. 289). — Voy. aussi Scherer, *Etudes sur la littérature contemporaine*. Paris, Calmann Lévy, 1886, t. V, p. 49 ; Valson, *André-Marie Ampère*, Lyon, Vitte, 1897, p. 140.

(2) Authe, canton de Le Chesne, arrondissement de Vouziers (Ardennes).

(3) Il était fils de « Richard Lefèvre, marchand, et de Marguerite Ury » (Dr Robinet, *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire*, Paris, t. II. p. 382).

**

Digitized by Google

en 1792 de la commission chargée de l'établissement du système décimal. Pendant la période révolutionnaire, il fut nommé administrateur des subsistances à Paris, membre de l'Institut, membre de la Légion d'honneur, le 4 frimaire an XII (26 novembre 1803) et inspecteur général des études en 1804. Il entra le 17 février 1807 au Corps législatif comme député des Ardennes (1), fut créé baron de l'Empire le 2 juillet 1808, vit son mandat renouvelé le 6 janvier 1813, puis adhéra à la déchéance de l'Empereur en 1814. Le 10 mai 1815, il fut élu à la

(1) La *Biographie moderne ou Galerie historique, civile, militaire, politique et judiciaire*, Paris, Eymery, 1815, t. II, p. 241, s'exprime ainsi sur la carrière politique de Lefèvre-Gineau de 1807 à 1815 : « ... Admis au corps législatif pour le département des Ardennes le 17 février 1807, il s'y occupa de finances, et y fut réélu le 6 janvier 1813. Ayant adhéré, le 8 avril 1814, à la déchéance de Bonaparte, il vota le 10 août contre le projet de loi, présenté par les ministres sur la presse ; et répondant aux craintes manifestées par les orateurs du parti contraire, il s'écria : « Que voyez-vous dans la capitale, si ce n'est des citoyens occupés de leurs travaux ou de leurs plaisirs ? Le repos et la confiance règnent dans tous les esprits : cependant la liberté de la presse existe depuis quatre mois » Il se montra ensuite favorable aux habitants des départements réunis à la France, voulant qu'ils fussent considérés comme Français sur leur déclaration de vouloir l'être. Le projet sur l'importation des fers étrangers, celui sur la restitution des biens non vendus des émigrés, fixèrent également son attention, et lui fournirent occasion de faire briller ses connaissances. Le 22 décembre, il parla aussi contre le projet des ministres pour la réduction des membres de la cour de cassation, et présenta des amendements propres, selon lui, à atténuer l'anticonstitutionnalité et les dangers de cette mesure. Sorti du corps législatif le 20 mars 1815, il fut, en mai suivant, élu par le département des Ardennes, à la chambre des représentants, mais il n'y prit jamais la parole. » — Il s'agit, dans cette citation de la *Biographie moderne*, des opinions exprimées par Lefèvre-Gineau dans cette chambre des députés de 1814 qui n'était autre que l'ancien corps législatif de l'Empire. Dans cette chambre, « à l'extrémité de gauche étaient MM. Dumolard, Bedoch, Durbach, Flaugergues, Souques, *Lefèvre-Gineau* : M. Dumolard, à la parole facile et bavarde, mais visant trop à l'effet ; Bedoch, homme calme de conscience et de probité ; Durbach, esprit roide et inflexible, qui le premier avait osé protester contre l'octroi de la Charte ; Flaugergues, de la vieille opposition du corps législatif ; Lefèvre-Gineau, tête à principes austères... » (Capefigue, *Histoire de la Restauration*, 3e édition, Paris, Charpentier, 1841, t. I, p. 204-205.)

Digitized by Google

chambre des Cent jours, puis réélu aux élections de 1820 et de 1824 comme député de l'opposition. C'est alors que le gouvernement le fit rayer de la liste des professeurs au Collège de France (1). Il mourut à Paris en 1829.

Lefèvre-Gineau avait la réputation d'un expérimentateur de premier ordre. Il a fort peu écrit. On n'a de lui qu'une nouvelle édition qu'il donna, avec quelques commentaires, en 1781, du *Traité analytique des sections coniques* du marquis de l'Hospital, un mémoire sur l'eau dans le *Journal de physique* et quelques notes scientifiques imprimées à la suite du poème de Delille : *les Trois Règnes de la nature*. Dans ce poème qui date de 1809 (2), Delille, professeur de poésie latine au Collège de France, a célébré en vers grandiloquents les qualités scientifiques et morales de son collègue :

Viens donc à mon secours, Gineau ! dont la main sûre
Organise le monde et sonde la nature ;
De ces sentiers obscurs fais-moi sortir vainqueur,
J'aime à voir par tes yeux, à jouir par ton cœur.
De la matière morte à l'argile vivante,
Du roc au diamant, du métal à la plante,
Des ailes du condor aux pieds rampants du ver,
De l'instinct de l'aimant à la masse du fer,
Le monde à tes regards déploya ses merveilles.
Laisse-moi m'enrichir du produit de tes veilles ;
Jamais sujet plus beau n'inspira l'art des vers ;

(1) L'*Almanach national de France pour l'an VII*, Paris, Testu, p. 463, le désigne ainsi parmi les professeurs du Collège de France : « C[itoyen] Lefèvre de Gineau, rue des Maçons ». Dans l'*Almanach impérial de 1808*, Paris, Testu, p. 769, il est désigné comme administrateur du Collège de France et y demeurant (place Cambray). On trouvera dans la *France pittoresque* d'Abel Hugo, Paris, Delloye, 1838, t. I, p. 175, un portrait de Lefèvre-Gineau.

(2) J. Delille, *Les trois règnes*, dans *Œuvres*, Paris, Michaud, 1824, t. X, p. 79. Voy. aussi p. I et 29.

Digitized by Google

La nature est mon plan, mon tableau l'univers.
De la terre, et des feux, et de l'air, et de l'onde,
C'est toi qui me montras l'alliance féconde ;
Mais par de plus beaux nœuds, de plus rares accords,
Le ciel qui te doua des plus riches trésors,
Du talent et des mœurs fit l'heureux amalgame.
Oui, des combinaisons la plus belle est ton âme.
Des éléments rivaux dis-moi donc le secret,
Mon œil est curieux, et non pas indiscret.

Ces éloges enthousiastes d'un poète cher au parti royaliste n'empêchèrent pas, en 1824, la destitution de Lefèvre-Gineau et la nomination d'Ampère à sa place (1) :

Mon bien cher ami, pardon, mille fois pardon de l'aventure du chapeau, mais comment pouvais-je me douter que ce chapeau ne fût pas celui que j'avais en allant chez toi ? J'y vis le nom du chapelier qui me les fournissait tous autrefois ; j'ai trois ou quatre vieux chapeaux que je ne sais pas distinguer ; je te renvoie celui que j'ai rapporté de chez toi, à ce que je crois.

Quant à la note, je vais la joindre ici ; mais il m'est

(1) Un savant réel et, en même temps, un homme politique infiniment respectable par l'énergie et la sincérité de ses convictions, écrit, à propos de cette époque où la science française avait été toute bouleversée et même décimée par la brutalité des événements, ces paroles singulières ; « 1807 est l'année où le jésuitisme préparait déjà 1815, en faisant irruption un peu partout. Dès 1808, [on trouve parmi les savants, de] vrais croyants et adeptes de la Société de Jésus, Blainville, Mirbel, Léman, Desmarest, *Ampère*, et puis plus tard, Dumas, Pouillet, Auguste Saint-Hilaire, etc., etc. [Vint] l'époque où Royer-Collard organisa le retour du passé de concert avec la Société de Jésus. (F. V. Raspail, *Nouvelles études scientifiques et philologiques (1861-1864)*, Paris-Bruxelles, 1864, p. 12.) On ne conçoit pas très facilement cette « entente cordiale » de Royer-Collard et des Jésuites. Il aurait, d'autre part, été bien curieux ou plutôt très surprenant de trouver André-Marie Ampère enthousiaste déterminé des idées politiques de la Révolution après avoir vu, à dix-huit ans, son père, ancien négociant et juge de paix à Lyon, monter à l'échafaud sur l'ordre de Dubois de Crancé, en 1793, après l'entrée des troupes de la Convention dans cette ville.

Digitized by Google

revenu qu'on a trouvé mauvais que je me fusse mis sur les rangs pour une place dont le titulaire avait été déplacé de la manière que tu sais, qu'au lieu de voir dans la démarche que je fis près de lui un hommage que je trouve dû à ses travaux dans les sciences et au respect qu'inspire son caractère, lorsque j'allais lui demander un conseil sur ce que je devais faire et s'il préférerait (1) que ce fût moi plutôt qu'un autre qui fût chargé des fonctions importantes, dans l'intérêt des sciences, qu'on lui enlevait (2), il avait paru mécontent de ma démarche auprès de lui. Je suis donc résolu à suspendre toute démarche jusqu'à nouvel ordre. Attends donc que nous en ayons causé de nouveau avant de faire aucune démarche. Je t'irai voir incessamment pour examiner ce qu'il y a à faire. Voici la note :

* On sut à Paris, au mois de juillet 1820, que M. Œrsted avait observé en Danemarck une action ignorée jusqu'alors entre un conducteur voltaïque et un aimant (3). On ne put croire à ce fait que quand on eût répété l'expérience, tant il était inattendu.

Ce fait fut l'occasion pour moi d'en découvrir plusieurs tout différens et au moins tout aussi inattendus.

1° Deux conducteurs voltaïques s'attirent ou se repous-

(1) Ampère avait d'abord écrit : *s'il lui serait agr[éable]...*

(2) Ampère a sans doute voulu écrire : *qui fût chargé, dans l'intérêt des sciences, des fonctions importantes qu'on lui enlevait,* — ou encore : *s'il préférerait, dans l'intérêt des sciences, que ce fût moi plutôt qu'un autre qui fût chargé des fonctions importantes qu'on lui enlevait.*

(3) Cf. sur les travaux relatifs à l'électricité de 1752 à 1830 l'intéressant article de Denis, Pinçon et de Martonne dans leur *Nouveau manuel de Bibliographie universelle* (Manuels Roret), Paris, Roret, 1857, t. I, p. 220, et sur ces premières expériences d'Ampère Jean-Baptiste Dumas, *Discours et Eloges académiques*, Paris, Gauthier-Villars, t. I. p. 259 : « ... Il est impossible de se représenter jusqu'où était portée, en pareilles circonstances, la contention de l'esprit d'Ampère. On voyait alors cet homme qu'on appelait distrait, isolé, pendant de longues heures, dans une méditation profonde ; traversant, au milieu des siens, ses occupations ou les devoirs de la vie dans une sorte de somnambulisme ; oubliant tout jusqu'au moment où la vérité, se faisant jour, le délivrait de cette obsession .. »

Digitized by Google

sent suivant des circonstances que j'ai déterminées par de nombreuses expériences.

2° Cette attraction mutuelle de deux conducteurs voltaïques est telle qu'on peut par son moyen produire dans un de ces conducteurs un mouvement de rotation qui va toujours s'accélérant jusqu'à ce que les frottemens fassent équilibre à la force accélératrice. Ce mouvement continue alors uniformément malgré les frottemens. Il persiste ainsi tant que l'électricité est en jeu dans les conducteurs voltaïques. J'ai montré ce fait sans exemple en physique à tous ceux qui ont voulu le voir.

3° J'ai découvert l'action qu'exerce le globe terrestre sur un conducteur voltaïque que nul n'avait vue avant moi.

4° J'ai déterminé par une suite d'expériences précises la formule mathématique qui représente la nouvelle force jusqu'ici inconnue dans la nature à laquelle sont dûs tous ces phénomènes.

5° La marche qui m'a conduit à cette formule sera toujours un modèle de celle qu'on doit suivre pour arriver à de telles formules par l'expérience seulement, et sans aucune supposition ; mais il existait trois sortes d'actions dont l'une exercée par les aimans sur des aimans était réduite en formule depuis longtems, la seconde que j'y avais mis des conducteurs voltaïques les uns sur les autres, la troisième découverte par M. Œrsted (1) n'avait été mise en formule

(1) Cet illustre savant danois qui s'est immortalisé par la découverte de l'électro-magnétisme à laquelle les découvertes presque immédiates d'Ampère communiquèrent encore plus d'éclat, avait publié en 1820 ses *Experimenta circum effectum conflictus electrici in acum magneticum* (*Expériences sur l'effet du conflit électrique sur l'aiguille aimantée*) dont on donna, cette même année, une traduction française dans les *Annales de chimie*. — Indépendamment de ses travaux en physique et en chimie, Œrsted s'est livré à des études sur la philosophie générale de la nature : *De forma metaphysices elementaris materiae externae*, Copenhague, 1799, in-8° ; — *Principes de métaphysique naturelle*, ibid., 1799, in 8° ; — *Architectonique nouvelle de métaphysique naturelle*, Berlin, 1802, in 8° ; — *Connaissance générale des lois scientifiques naturelles*, Copenhague, 1809, in 8° ; — *Identité des forces chimiques et électriques*, 1812 ; trad. fr., 1813, in-8° ; — *La physique du beau*, Copenhague, 1845, in-8° ; — *L'esprit dans*

Digitized by Google

par M. Biot qu'après que j'eus donné la mienne. Cette troisième action est celle qui a lieu entre un conducteur et un aimant.

Ces trois actions étaient ainsi représentées par trois formules indépendantes les unes des autres, tout à fait discordantes, mais, en partant d'une conséquence que j'avais déduite d'autres expériences également de moi, savoir qu'un aimant agit précisément dans tous les cas comme un assemblage de petits circuits voltaïques, M. Savary (1) a démontré le premier, et j'ai continué par des calculs qui me sont propres, que ma formule comprenait les deux autres qui en sont des conséquences mathématiques nécessaires. Par là il a été démontré autant qu'on peut démontrer en physique que telle est en effet la nature des aimans, ainsi que je l'avais annoncé dès 1820, et que les phénomènes qu'ils présentent, sont de purs phénomènes électriques. La brochure ci-jointe donne une idée plus complète de tous les résultats d'un travail de trois ans formant une branche entière de physique absolument nouvelle.

la nature, étude d'esthétique, 1850 ; trad. fr. p. Guillaume, 1861, in-12. (Cf. *Revue britannique*, 2e série, X, p. 45 et suiv.)

(1) Félix Savary, astronome, né à Paris en 1797, mort à Estagel Pyrénées-Orientales) en 1841. Elève de l'école polytechnique, il fut, après sa sortie, chargé de professer dans cette même école le cours de géodésie et de machines qu'il avait contribué à fonder. Savary devint ensuite membre du bureau des longitudes (1830), puis de l'Académie des sciences (1832). Il a publié en 1823 un *Mémoire sur l'application du calcul aux phénomènes électro-dynamiques*. C'est à ce mémoire qu'Ampère fait allusion ici. « Cher ami, écrivait Ampère à Bredin le 1er mai 1821, j'ai voulu, tout en donnant mes leçons à l'Ecole polytechnique, en rédiger des sommaires, continuer à m'occuper d'électricité, répondre à des lettres reçues à ce sujet des divers pays, faire publier à M. Savary ses admirables calculs sur l'action électro-dynamique, etc .. Le mémoire de M. Savary est à l'impression pour le cahier de février du *Journal de physique*. Que m'objectera-t-on quand ce mémoire aura paru ? Je n'en sais rien, mais du moins ce seront des objections sans fondement. » (André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, *Correspondance et souvenirs*, recueillis par Mme H. C., Paris, Hetzel, 1875, t. I, p. 187.) — A cette même époque Félix Savart (1791-1841), qui devait remplacer Ampère dans sa chaire du Collège de France en 1838, avait publié, avec M. Biot, un *Mémoire sur les actions électro-dynamiques* (1820).

Digitized by Google

Il m'a valu d'être mis au nombre des membres :

1° De la Société royale d'Edimbourg (1) ;

2° De la Société helvétique ;

3° De la Société philosophique de Cambridge (2) ;

4° De la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève (3).

Je n'avais jamais songé à demander des distinctions si honorables qui montrent assez le jugement qu'ont porté sur mes découvertes les savans étrangers.

Tout ce qui a été fait par d'autres physiciens sur le même sujet est venu confirmer les vues que j'avais données. La brochure ci-jointe contient à la fin quelques pages que je publiai en 1820 sous le titre de : *Conclusions d'un mémoire sur...*, lu à l'Académie royale des Sciences, le 25 septembre 1820. On y trouve le germe de tout ce que j'ai fait depuis. Il suffit de le comparer à l'exposé des résultats obtenus depuis et consignés dans le reste de la brochure pour voir que j'avais comme prédits ceux-ci et que toutes ces découvertes sont venues en quelque sorte seulement confirmer d'une manière complète ce que j'avais d'abord annoncé.*

Voilà, mon cher ami, la matière de la note, mais tu sens bien qu'elle ne peut rester comme cela, quoiqu'elle ne contiennent (*sic*) que la pure vérité. Je me suis exprimé comme je l'aurais fait en parlant d'un autre qui aurait inventé les mêmes choses. Si tu as pour moi toute l'amitié que tu m'as toujours montrée, tu récriras ce qui est entre deux étoiles en y faisant tous les changemens que tu jugeras convenable, et surtout en remplaçant la première personne par :

(1) Il s'agit sans doute de la *Royal Society of Edinburgh*, fondée en 1783. Il existe cependant une *Royal physical Society of Edinburgh*, fondée en 1771 (Cf. *Year-book of the scientific and learned societies of Great Britain and Ireland*, London, Griffin, 1899, p. 45 49)

(2) La *Cambridge philosophical Society* existe toujours (Cf. *eodem libro*, p. 29-31).

(3) Il devait être, par la suite, membre des académies de Bruxelles et de Lisbonne.

Digitized by Google

M. Ampère a fait, a trouvé, et en abrégeant le tout, s'il se peut, en conservant les faits.

Adieu, cher, mille fois cher ami, quelle reconnaissance ne te dois-je pas? Mes respects, s. t. p., à Madame Beuchot. Ma sœur et ma petite (1) se joignent à moi pour lui adresser mille choses ainsi qu'à son aimable fille.

A. Ampère.

[Adresse :] *Monsieur Monsieur Beuchot, rue de l'Abbaye*, 6, *à Paris.*

J'ai communiqué la partie scientifique de cette lettre à mon éminent ami, M. William Grosseteste, ingénieur civil, membre honoraire de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François, tout épris de sciences et d'histoire, qui, devenu aveugle, n'a pu les cultiver autant qu'il aurait voulu, mais qui a gardé, dans ce malheur, toute l'énergie et toute la bonté des âmes supérieures. Il ne m'en voudra pas, je l'espère, si je place très pieusement sa réponse parmi ces quelques lettres d'Ampère :

En m'adressant ce fragment si caractéristique d'une lettre d'Ampère, aviez-vous donc deviné que vous touchiez là à l'un des souvenirs les plus vifs de ma vie d'écolier ?

J'étudiais la physique au Collège de Vitry-le-François sous la direction de cet excellent professeur, M. Bazot (2 . A

(1) Albine Ampère, dont la destinée fut assez malheureuse. Elle se maria à un M. Ride, de Versailles, qui devint fou. Elle fut frappée, jusque dans sa raison, par les violentes émotions que lui causa le déséquilibrement de son mari Elle mourut en 1843, à peine âgée de 34 ans. Les infortunes de sa fille furent pour Ampère une cause de lourds chagrins.

(2) M. Bazot, membre honoraire de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, a été professeur de mathématiques au Collège de Vitry-le-François de 1853 à 1870. Botaniste passionné, il a publié dans les *Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François* une *Etude sur la végétation de l'arrondissement de Vitry dans ses rapports*

Digitized by Google

cette époque, comme peut-être encore aujourd'hui dans des établissements de modeste importance, on nous enseignait la physique par le raisonnement, quasi sans expériences. Peu satisfait de ce mode d'enseignement, et animé d'une curiosité générale, je ne manquais pas, quand cela m'était possible, de m'efforcer de réaliser les expériences au moins les plus simples.

Séduit par la théorie d'Ampère sur les aimants, sur les actions réciproques des courants voltaïques, entre eux et sur les aimants, séduit particulièrement par la simplicité de ces expériences, j'eus bientôt fait de les réaliser. Quelques bouchons, quelques bouts de fils de cuivre, quelques débris de feuilles de zinc et de cuivre, une cuvette et de l'eau acidulée, et j'avais la joie presque ineffable de voir flotter les fameux solénoïdes et de répéter ces fameuses expériences qu'on nous racontait être écloses en une nuit.

C'est vous dire que de toute la physique qui me fut enseignée, ce point, entre autres, fut toujours, dans ma carrière d'ingénieur, celui qui resta le plus simple, le plus net, en un mot le mieux su, par cette influence prépondérante du fait sur le raisonnement.

Aussi quand j'entendis la lecture de ce fragment de lettre, je fus surpris du sentiment de ferveur avec lequel je l'écoutais ; ce fut comme si d'outre-tombe s'élevait la voix d'Ampère, simple, modeste, presque familière.

Quand, au Congrès de Glasgow, réuni pour déterminer à la fois la valeur et la dénomination des unités électriques, le nom d'Ampère fut choisi avec ceux de Volta, Faraday, Ohm, Coulomb..., dans ce groupe international, le nom d'Ampère personnifiait avec un éclat incomparable notre France, la France qui étudie, la France qui travaille.

Je n'ai jamais été bien convaincu que la gloire ainsi

avec le sol, à propos de l'étude de M. Godron sur la Géographie botanique de la Lorraine (t. I, p. 86), — une *Liste de 60 plantes observées en fleur au 15 janvier 1869* (t. III, p. 125), — une note sur *l'Accroissement des arbres dicotylédonés* (t. III, p. 152) — et un important *Catalogue des plantes vasculaires de l'arrondissement de Vitry-le-François* (t. XVII, p. 61).

Digitized by Google

vulgarisée n'était pas une gloire amoindrie ; car certainement en prononçant le nom d'« Ampère » à titre d'unité électrique, bien peu de gens, et bien rarement, arrêteront leur pensée sur l'origine de ce mot, devenu banal pour la grande majorité. Aussi j'estime... que ce sera œuvre utile de publier, à un siècle de distance, cette lettre qui rappellera à ses lecteurs, par ces lignes intimes et familières, ce que fut Ampère.

En effet, on ne peut qu'admirer ici la légitime conscience qu'avait Ampère de sa valeur et la modestie avec laquelle il juge son labeur scientifique. On sait qu'en France la plupart des savants ont fait leurs découvertes avec leurs propres ressources et qu'ils n'avaient à leur disposition que des moyens très médiocres de travail. Le monde scientifique de l'étranger, si admirablement outillé, n'arrive pas aujourd'hui à comprendre comment, sans secours ou presque sans secours officiels, un Claude Bernard a pu poursuivre, en plein Collège de France, ses expériences dans un misérable local, demi-cave, demi-sépulcre, comment Pasteur a pu accomplir ses recherches les plus importantes dans un grenier de l'Ecole normale, comment Curie pouvait se trouver trop heureux de posséder deux baraquements en planches, d'aspect sordide, situés de part et d'autre d'une arrière-cour de l'Ecole de physique et de chimie de la Ville de Paris, rue Lhomond, comment tous ont pu parachever leurs merveilleuses explorations du monde physique, alors qu'ils étaient à peu près dépourvus des moyens d'investigation qui semblent absolument nécessaires aux savants allemands, anglais et américains pour le moindre de leurs travaux. Par le miracle du génie, par le dévouement à la science, ces Français ont triomphé de tout (1).

(1) Cf. un excellent article, dans l'*Echo de Paris*, de M. Lucien Cor-

Digitized by Google

Ampère, cet investigateur, merveilleux d'ingéniosité féconde, du « Cosmos », cet esprit en qui la nature semble s'être complu à se réfléter (1), *non sordidus auctor naturae verique*, a poussé, lui aussi, ce dévouement jusqu'au sacrifice. Il dépensait tout ce qu'il avait, plus qu'il n'avait, dans l'intérêt de ses études, si bien que, vers 1825, il était dans la situation la plus gênée, la plus critique (2).

IV

Voici encore deux lettres qui montrent que les réunions continuaient toujours entre Ampère, Dugas-Montbel, Ballanche, Beuchot, et témoignent de l'ennui qu'éprouvaient les habitués de ces assemblées savantes et cordiales, quand elles rencontraient quelque empêchement.

La première de ces lettres nous apprend que la petite

pechot sur *l'Organisation du travail scientifique en France* (n° du 3 décembre 1909). Tout ce que dit M. Corpechot du travail scientifique est applicable aux travaux littéraires et historiques.

(1) Le Duc d'Argyll, *What is science*, Edinburgh, David Douglas, 1898, p. 68 : « The mental and spiritual faculties of man aré not indeed a measure of the Universe, but they are a reflexion of it. »

(2) « Ma pauvre sœur, écrit Ampère à son fils le 8 octobre 1826, m'a caché pendant près de cinq ans les déficits qu'elle trouvait dans ses comptes, voulant ne pas m'inquiéter et ne pas me priver des douceurs de la vie. Moi, ne sachant rien, je reprenais sans cesse des fonds pour mes instruments de physique, les frais d'impression, les réparations de la maison et les travaux de mon jardin ; il me reste encore 4.000 francs de dettes. Connaissant la vérité, je me restreindrai sur tout, jusqu'à la fin de l'année. Quant à ma sœur, je me suis bien gardé d'accroître ses peines par l'explosion des miennes J'ai surmonté, avec le secours de Dieu que j'avais imploré, cet horrible penchant à la colère ; il y a eu entre nous des conversations de regrets et d'amitié qui ne peuvent produire que d'heureux résultats. Ma sœur est bien bonne, bien à plaindre, et n'a agi que pour m'épargner du chagrin. » (André-Marie Ampère et Jean Jacques Ampère, *Correspondance et souvenirs*, t. I, p. 379.)

Digitized by Google

académie familière n'avait pu se réunir autour de la table amie d'Ampère parce que celui-ci avait été invité à dîner par le ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique à l'occasion de la distribution des prix du concours général. Le ministre était alors Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, qui depuis longtemps avait des liens avec l'Université, puisque, dès 1809, après l'interdiction de ses conférences à Saint-Sulpice, il avait été nommé, par M. de Fontanes (1), inspecteur de l'Académie de Paris. Il avait dû dès lors entrer en relations avec Ampère qui avait été l'un des tout premiers inspecteurs généraux de l'Université :

Dimanche 29 aoust [1826].

CHER AMI,

Le ministre de l'instruction publique m'ayant invité à dîner demain lundi à l'occasion de la distribution des prix, notre réunion se trouve forcément différée. Dugas-Montbel à qui je l'écris, en fixera le jour. C'est un grand contretems pour moi, mais il faut s'y résigner.

Mille fois fois (2) tout à toi, excellent ami,

A. AMPÈRE.

Ballanche recevra de Dugas la fixation du jour et la transmettra à l'excellent ami Beuchot qui désolerait Ampère s'il ne venait pas le jour pris par Dugas.

[Adresse :] *Monsieur Monsieur Beuchot, rue de l'Abbaye, n° 6, fauxbourg Saint-Germain, à Paris* (3).

(1) Cf. G. Pailhès, *Du nouveau sur J. Joubert, Chateaubriand, Fontanes et sa fille, Sainte-Beuve*, Paris, Garnier, 1900, p. 355.

(2) Le mot *fois* est ainsi répété par distraction.

(3) Timbre postal : août, 29, 1826.

Digitized by Google

V

La seconde de ces lettres nous laisse voir Ampère atteint déjà de ce catarrhe chronique dont il souffrit pendant ses dernières années et cherchant dans les joies de l'amitié quelque consolation aux ennuis de la maladie :

Ce dimanche matin 17 février 1833.

CHER AMI,

Ballance (1) vient dîner avec moi demain lundi gras 18 février. Si tu pouvais en être, je serais si heureux de t'avoir que tu ne refuserais à un pauvre à qui on a défendu de sortir de la semaine. Je te prie d'offrir mille amitiés de ma part à Monsieur Barbier (2), mes plus respectueux hommages à tes dames, ma fille me charge de te prier de leur présenter mille amitiés de la sienne. Mille fois tout à toi.

A. AMPÈRE.

[Adresse :] *Monsieur Monsieur Beuchot, rue de l'Abbaye Saint-Germain, n° 6, à Paris* (3).

(1) *Sic.* Encore une distraction d'Ampère.

(2) « Monsieur Barbier » paraît être Louis-Nicolas Barbier (1799-1888) conservateur de la bibliothèque du Louvre, fils d'Antoine-Alexandre Barbier, le fameux bibliographe, et bibliographe lui-même, à qui l'on doit la publication du t. IV et dernier du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* que son père avait publié en 1806-1808, — ou son frère, Olivier-Alexandre Barbier (1806-1822 qui fut conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque Nationale.

(3) A la suite de ces lettres se trouve le billet suivant de Jean-Jacques Ampère qui paraît être de 1823 :

Mardi 15.

MONSIEUR,

Mon père vous prie de lui faire le plaisir de venir dîner à la maison demain mercredi pour le dédomager de mardi dernier.

Vous seriez bien aimable de ne manquer à ce dîner d'amis.

Votre dévoué,

J.-J. AMPÈRE.

[Adresse] : *Monsieur Monsieur Beuchot, rue de l'Abbaye, n° 6, Paris.*

Digitized by Google

*
* *

Nous avons tenu à publier ces quelques lettres, égarées en quelque façon, d'Ampère qui attend toujours, — comme Ballanche, — le monument qui lui est si bien dû, une édition complète de ses œuvres. L'abbé Perreyve encourageait, en 1863, Jean-Jacques Ampère à publier « quelque chose des œuvres philosophiques de son illustre père » (1). Jean-Jacques Ampère, mort en 1864, n'eut pas le temps de suivre ce conseil. Une époque qui s'enorgueillit tellement des applications de l'électricité et qui espère tant que de merveilleux progrès sortiront du développement de cette partie de la science, s'honorerait en poursuivant la « collecte » de tous les écrits de l'un des plus vigoureux promoteurs des connaissances humaines de ce côté, de l'inventeur de la télégraphie électrique, et il serait digne de la Ville de Lyon, de l'Université de Lyon, de contribuer largement à une pareille publication. Ce serait rendre un service signalé à l'histoire des lettres, des sciences, de la philosophie pendant le XIX^e^ siècle.

(1. *Lettres de Henri Perreyve (1850-1865)*, Paris, Douniol, 1875, p. 420.

Poitiers. – Société française d'Imprimerie

Digitized by Google

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Return this material to the library
from which it was borrowed.

RECD LD-URI

MAR 17 19

Digitized by Google

3 1158 01201 3859

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY

A 000 090 894 7

Digitized by Google

ERNEST JOVY

Contribution aux études sur Pascal :

Essai de solution d'un petit problème d'histoire littéraire : Pascal et Montalte, Paris, Imprimerie Nationale, 1895.

Un opuscule attribuable à Pascal. Les « Réflexions sur les vérités de la religion chrétienne », Vitry-le-François, P. Tavernier, 1903.

Quelques notes sur Pascal, Paris, Henri Leclerc, 1905.

Pascal inédit, Vitry-le-François. P. Tavernier, 1908.

UNIV. OF CALIF. LIBRARY. LOS ANGELES

UNIVERSIT
SC
REGIONAL

Digitized by Google